



## RAPPORTS D'UN CANDIDAT INDÉPENDANT AUTORISÉ

Identification											
Nom de la municipalité <b>GRANBY</b>											
Nom du candidat indépendant autorisé <b>STÉPHANE GIARD</b>					Nom du représentant et agent officiel <b>Richard Leduc</b>						
Période visée			Date de début			Veille de la transmission			Date de l'élection		
DU	Année	Mois	Jour	AU	Année	Mois	Jour	Année	Mois	Jour	
	2017	8	7		2018	1	11	2017	11	5	

RAPPORT FINANCIER		
Fonds électoral		
<b>Partie 1 - Rentrées de fonds</b>		
1. Total des rentrées de fonds de l'exercice précédent		\$
2. Contributions de plus de 50 \$ (section 1, total A)	Nombre de donateurs <b>3</b>	600 00 \$
3. Contributions de 50 \$ ou moins	Nombre de donateurs <b>1</b>	50 00
4. Sommes recueillies lors d'activités à caractère politique (section 3, total D)		<del>0</del>
5. Revenus accessoires (section 3, total E)		<del>0</del>
6. Montants empruntés (section 2, total B)		3 412 57
7. Avance sur les revenus d'appariement et le remboursement de dépenses électorales		—
8. Autres rentrées (préciser)		—
9. TOTAL DES RENTRÉES DE FONDS (lignes 1 à 8)		40 62 57
<b>Partie 2 - Sorties de fonds</b>		
10. Dépenses électorales (Rapport de dépenses électorales, total F)		10 62 57
11. Montants non inclus dans les dépenses électorales (Rapport de dépenses électorales, total G)		—
12. Montant remboursé sur emprunts (section 2, total C)		3 000 00
13. Autres sorties (préciser)		—
14. TOTAL DES SORTIES DE FONDS (lignes 10 à 13)		40 62 57 \$
<b>Partie 3 - Solde du fonds</b>		
15. ENCAISSE À LA FIN DE LA PÉRIODE (ligne 9 moins ligne 14)		<del>0</del> \$

Établissement financier	
Nom de l'établissement où sont déposées les sommes recueillies <b>CAISSE DES JARDINS DE GRANBY, HAUTE-YAMASKA</b>	
Adresse de l'établissement <b>450 RUE PRINCIPALE, GRANBY, Qc J2G 2X1</b>	N° du compte <b>141 613</b>



## RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES

N°	Nom du fournisseur	N° pièce justificative	Montant payé	Distribution du montant payé				Montants non inclus dans les dépenses électorales
				Dépenses électorales				
				Publicité	Biens et services	Location de locaux	Voyages et repas	
1	CLAUDE PLAMONDON.COM	1	454 15	454 15				
2	STÉPHANE GIARD	2	357 00	357 00				
3	ST-JEAN DESIGN	3	91 98	91 98				
4	HONA (VOIR PETITE CAISSE)	4	56 17	56 17				
5	HGA (VOIR PETITE CAISSE)	5	6 88			6 88		
6	FRAIS BANCAIRES AOÛT	6	4 24	4 24				
7	FRAIS BANCAIRES SEPTEMBRE	7	18 45	18 45				
8	FRAIS BANCAIRES OCTOBRE	8	3 50	3 50				
9	FRAIS BANCAIRES NOVEMBRE	9	3 50	3 50				
10	PAIEMENT D'INTÉRÊTS SUR EMPRUNT	10	16 77	16 77				
11	FRAIS DE TRANSPORT (VOIR PETITE CAISSE)	11	46 20			46 20		
12	FRAIS de Banque (Août)	12	3 73	3 73				
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								
21	Additionner (lignes 1 à 20)		1062 57	903 13	106 90		53 08	
	<b>Dépenses faites, non réclamées</b>	Date de la réclamation (si connue)	→	→	→	→	→	→
22								
23								
24	Additionner (lignes 22 et 23)							
25	Additionner (lignes 21 et 24)		1062 57	903 13	106 90		53 08	
								Total G

\*S'il y a lieu, ce rapport doit inclure toutes les dépenses inscrites au rapport DGE-1044 « Rapport financier d'un électeur autorisé ».

1062 57  
Total F

\$

Limite des dépenses électorales

## RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES (suite)

Réclamations contestées		
Nom et adresse du fournisseur	Raison de la contestation	Montant

## Signature et déclaration du représentant et agent officiel

Je, Richard LEduc  
Prénom Nom

domicilié au 177 RUE GROVE, GRANBY, Qc J2G 4M9  
Adresse

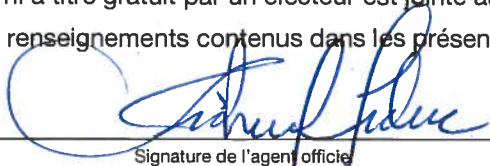
représentant et agent officiel du candidat indépendant autorisé

STEPHANE GIARD

Nom du candidat indépendant autorisé

déclare ce qui suit:

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM).
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées en conformité des dispositions de la section IV du chapitre XIII de la LERM.
3. Toutes les sommes recueillies pour le candidat indépendant autorisé ont été déposées à même le seul fonds électoral ouvert pour les fins de l'élection (article 439 et directive D-M-4) et sont conformes à la Loi.  
L'ouverture d'un tel compte n'est pas nécessaire lorsque les sommes proviennent exclusivement de contributions fournies par le candidat indépendant autorisé lui-même, au sens de l'article 458, 3e alinéa.
4. Si applicable, toutes les sommes reçues du trésorier de la municipalité ont été déposées à même le seul fonds électoral ouvert aux fins de la présente élection.
5. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la Loi. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
6. Toutes formes d'entrées ou de sorties de fonds ont été déposées ou acquittées à l'aide du compte bancaire inscrit au présent rapport financier.
7. Un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole.
8. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 428 1° au cours de la période l'ont fait personnellement, volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
9. Toutes les dépenses électorales que j'ai faites ou autorisées et qui ont été portées à ma connaissance sont inscrites dans le rapport de dépenses électorales et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi. Toutes les réclamations reçues au plus tard le 60<sup>e</sup> jour suivant celui fixé pour le scrutin ont été acquittées, sauf celles que j'ai contestées et déclarées.
10. Si applicable, toutes les dépenses électorales ont été acquittées à même le seul fonds électoral ouvert aux fins de la présente élection (article 458 et directive D-M-4), à l'exception des réclamations contestées mentionnées dans le présent rapport.
11. Aucune dépense électorale n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds électoral sous la responsabilité de l'agent officiel.
12. Toutes les dépenses électorales inscrites au rapport sont justifiées par une facture en conformité avec l'article 466. Ces factures présentent l'intégralité des biens fournis ou des services rendus.
13. Toutes les dépenses électorales ont été engagées au prix courant du marché conformément aux articles 427 et 461. De plus, à l'exception du travail bénévole, une facture attestant de la valeur de tout bien ou service fourni à titre gratuit par un électeur est jointe au rapport.
14. Les renseignements contenus dans les présents rapports sont vrais, exacts et complets.

  
Signature de l'agent officiel

le

12-1-2018

Date



## Signature et déclaration du candidat indépendant autorisé

Je, \_\_\_\_\_

STÉPHANE

Prénom

GIARD

Nom

domicilié au \_\_\_\_\_

851 RUE FRECHETTE GRANBY QC

Adresse

candidat indépendant autorisé, déclare ce qui suit :

1. J'ai été informé des règles concernant le financement et les dépenses électorales.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions l'obligation de respecter les règles de financement.
3. J'ai été informé des pratiques de sollicitation du représentant officiel et juge qu'elles sont conformes à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.
4. J'ai rappelé à l'agent officiel l'obligation de respecter les règles de dépenses électorales.
5. Je déclare avoir transmis au représentant et agent officiel toute l'information financière pour lui permettre de dresser ce rapport.
6. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements nécessaires sur son contenu.
7. Je prends acte de la déclaration du représentant et agent officiel.
8. Je vous confirme qu'à ma connaissance, le représentant et agent officiel a réalisé son mandat en conformité avec la Loi.



Signature du candidat indépendant autorisé

le \_\_\_\_\_

23/01/2018

Date